



VTS | ASET

Verband Textilpflege Schweiz
Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

Gestionnaire en entretien des textiles CFC

du

18 octobre 2016

N° de la profession 80607

Table des matières

1. **Introduction**
2. **Bases de la pédagogie professionnelle**
 - 2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles
 - 2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle
 - 2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs
 - 2.4 Collaboration entre les lieux de formation
3. **Profil de qualification**
 - I. Profil de la profession
 - II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
 - III. Niveau d'exigences de la profession
4. **Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation**
 5. Domaine de compétences opérationnelles Traitement des commandes de clients
 6. Domaine de compétences opérationnelles Préparation des charges
 7. Domaine de compétences opérationnelles Traitement des textiles
 8. Domaine de compétences opérationnelles Finition des textiles

Approbation et entrée en vigueur

Annexe 1: Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Glossaire

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFP	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie]
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de Gestionnaire en entretien des textiles sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9, paragraphe 3, let. a de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Gestionnaire en entretien des textiles

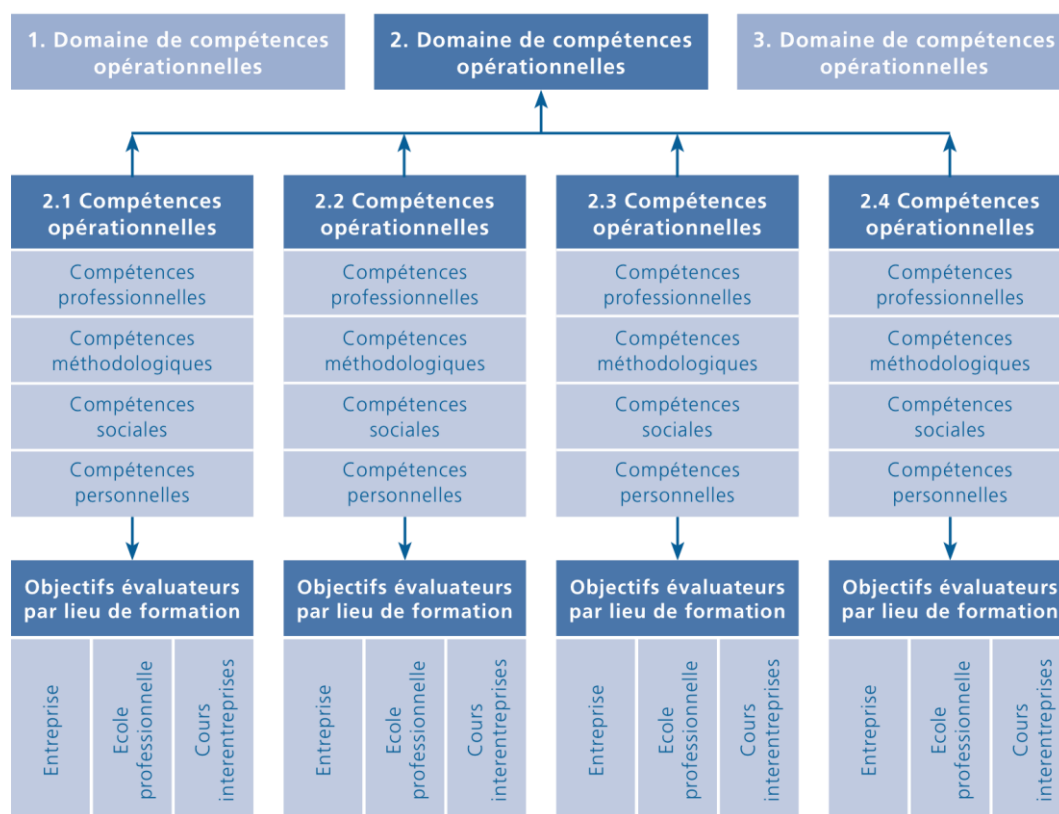
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de gestionnaire en entretien des textiles. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession de gestionnaire en entretien des textiles comprend quatre **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: traitement des textiles

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine 3 – traitement des textiles – regroupe par exemple quatre compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs. Les compétences opérationnelles sont traduites

en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les gestionnaires en entretien des textiles aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

<p>Compétences professionnelles Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.</p>	<p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.</p>
<p>Compétences méthodologiques Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.</p>	<p>Les gestionnaires en entretien des textiles organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.</p>
<p>Compétences sociales Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.</p>	<p>Les gestionnaires en entretien des textiles abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.</p>
<p>Compétences personnelles Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.</p>	<p>Les gestionnaires en entretien des textiles analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.</p>

2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les gestionnaires en entretien des textiles restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires <i>Exemple: les gestionnaires en entretien des textiles citent les bases juridiques concernant la protection environnementale.</i>
C2	Comprendre	Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots. <i>Exemple: les gestionnaires en entretien des textiles décrivent des fibres et matériaux divers avec leurs propriétés spécifiques.</i>
C3	Appliquer	Les gestionnaires en entretien des textiles mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles <i>Exemple: les gestionnaires en entretien des textiles marquent les textiles conformément aux spécifications de l'entreprise et appliquent les systèmes de marquage propres à l'entreprise.</i>
C4	Analyser	Les gestionnaires en entretien des textiles analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles. <i>Exemple: Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent la structure du textile, la reconnaissent et déterminent ses caractéristiques de qualité.</i>
C5	Synthétiser	Les gestionnaires en entretien des textiles combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout. <i>Exemple: En fonction des tâches, les gestionnaires en entretien des textiles décident si un traitement spécial est nécessaire et s'il est justifié d'un point de vue écologique.</i>
C6	Evaluer	Les gestionnaires en entretien des textiles évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés. <i>Exemple: Ils analysent et évaluent les situations de communication typiques dans le quotidien professionnel.</i>

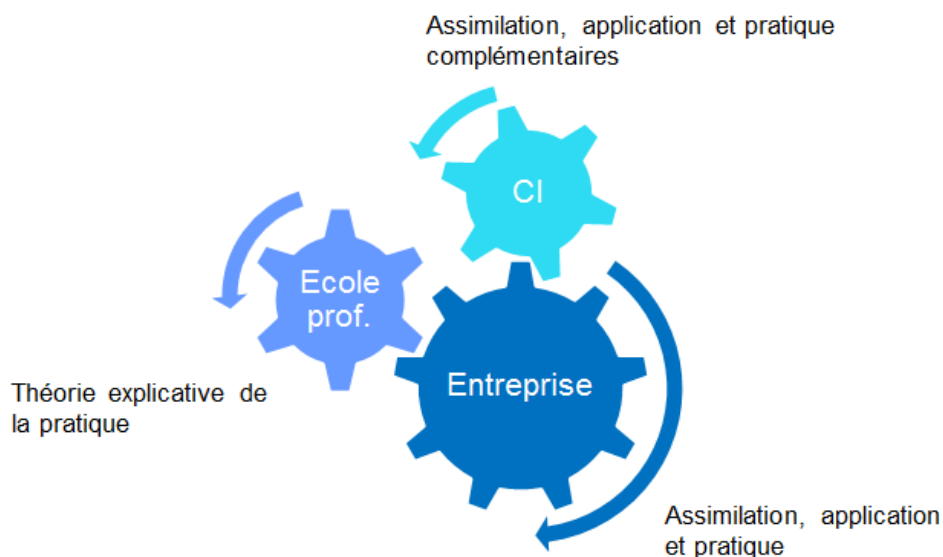
2.4 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification comprend la description de la profession et le niveau d'exigences de la profession, ainsi que les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, qu'un professionnel qualifié doit posséder pour pouvoir exercer la profession avec le niveau de compétences requis.

Outre la concrétisation des objectifs de performance prévus par le présent plan de formation, le profil de qualification sert par exemple également de base pour l'attribution de la qualification professionnelle dans le cadre national de qualification (CNQ-CH), pour la rédaction du supplément au certificat, ou encore pour la conception du processus de qualification.

I. Profil de la profession

Domaine de travail

Les gestionnaires en entretien des textiles travaillent avec des textiles, avec une technique et avec différentes parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, etc.). En raison des différentes spécialisations des entreprises, les gestionnaires en entretien des textiles travaillent dans l'un des domaines suivants:

- nettoyage à sec
- blanchisserie

Principales compétences opérationnelles

Les objectifs pédagogiques sont divisés en quatre domaines de compétences opérationnelles:

1. Traitement des commandes de clients
2. Préparation des charges
3. Traitement des textiles
4. Finition des textiles

Les gestionnaires en entretien des textiles soignent leur apparence et déterminent les besoins des clients par des questions spécifiques et une écoute active. Grâce à leur expertise technique, ils conseillent les clients de façon ciblée et adaptée, et sont également en mesure de gérer les réclamations de manière professionnelle.

Ils enregistrent et marquent les textiles conformément aux spécifications de l'entreprise. En tenant compte des spécifications de l'entreprise, les gestionnaires en entretien des textiles inspectent les marchandises sur la base de différents critères et préparent les charges en conséquence. Au cours de cette étape, ils tiennent compte de la matière, de l'étiquette d'entretien, de la couleur, de la confection et du type de textile.

Les gestionnaires en entretien des textiles choisissent les procédures adéquates pour le traitement des textiles. Ils décident des méthodes pour enlever les taches. Les textiles sont séchés, repassés et/ou pliés à l'aide de divers équipements. Les gestionnaires en entretien des textiles assurent en permanence le flux interne des marchandises, regroupent les lots de marchandises et s'occupent de la restitution ou de la livraison.

A toutes les étapes de leur travail, les gestionnaires en entretien des textiles veillent à leur propre hygiène et à l'hygiène de l'entreprise. Ils observent les prescriptions en matière de sécurité au travail et de protection de la santé, pour eux-mêmes et pour autrui, ainsi que celles en matière de protection de l'environnement.

Exercice de la profession

Les gestionnaires en entretien des textiles travaillent dans des entreprises de différentes tailles dans la branche de l'entretien des textiles. Ils peuvent tout aussi bien travailler dans de petites sociétés de nettoyage à sec ou blanchisseries que dans des grandes entreprises. Le travail des gestionnaires en entretien des textiles s'effectue en consultation avec de nombreux intervenants. Le plus souvent, ils travaillent en

équipe et assument de manière autonome une grande responsabilité au cours de différentes étapes de travail.

Cette activité requiert par ailleurs une grande capacité physique de la part des professionnels. Les aspects de la sécurité et de la santé au travail sont extrêmement importants, car les gestionnaires en entretien des textiles travaillent avec de nombreuses machines et des produits chimiques.

Importance de la profession pour la société

La branche sert autant les clients privés que les entreprises et représente un fournisseur important pour le commerce et l'industrie. Une grande importance est accordée à l'utilisation des matières premières, car les textiles ne sont pas disponibles en quantité infinie. Voilà pourquoi l'entretien durable des textiles existants est très important.

Les entreprises utilisent de nombreuses autres ressources (énergie, eau, produits chimiques, etc.). La branche contribue significativement à assurer leur utilisation durable et efficace.

Les entreprises d'entretien des textiles se trouvent dans un changement structurel constant: la taille des entreprises évolue, la production est rationalisée, le travail des gestionnaires en entretien des textiles reste intéressant et exigeant.

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles	compétences opérationnelles			
	1	2	3	4
1 Traitement des commandes de clients	1.1 Réceptionner les textiles et conseiller les clients	1.2 Préparer les textiles conformément aux directives de l'entreprise	1.3 Réceptionner et traiter les réclamations	
2 Préparation des charges	2.1 Saisir et marquer les textiles	2.2 Procéder à l'inspection des marchandises	2.3 Trier les textiles et préparer les charges	
3 Traitement des textiles	3.1 Utiliser et contrôler les procédures techniques et les machines	3.2 Laver des textiles avec les procédés et les équipements appropriés	3.3 Nettoyer ou nettoyer par voie humide les textiles et les équipements avec les procédés appropriés	3.4 Eliminer les tâches sur les textiles avec les procédés appropriés
4 Finition des textiles	4.1 Effectuer les finitions sur les textiles avec les procédés et les équipements appropriés	4.2 Effectuer les contrôles de qualité conformément aux directives de l'entreprise		

Blanc: orientation blanchisserie et orientation nettoyage à sec, Bleu: orientation blanchisserie ; Vert: orientation nettoyage à sec

III. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le chapitre 4 (Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation) sous la forme d'objectifs évaluateurs dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles 1: Traitement des commandes des clients

L'accueil compétent, aimable et convaincant des clients représente une compétence essentielle pour les gestionnaires en entretien des textiles.

Les gestionnaires en entretien des textiles soignent leur apparence au sein de l'entreprise et communiquent correctement avec les clients, les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques. Ils déterminent les besoins des clients avec précision et les conseillent de façon adaptée et convaincante. Ils réceptionnent les textiles dans l'entreprise, les enregistrent et les marquent, et les restituent aux clients. Dans le travail quotidien au sein de l'entreprise, où se rencontrent beaucoup de gens avec des opinions différentes, des situations conflictuelles peuvent apparaître. Les gestionnaires en entretien des textiles en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie. Ils font face au différend, acceptent les points de vue divergents, discutent de manière appropriée et recherchent des solutions constructives. Ils acceptent les réclamations sereinement et les traitent de manière compétente.

Compétence opérationnelle 1.1: réceptionner les textiles et conseiller les clients

Les gestionnaires en entretien des textiles sont conscients que leur présentation personnelle est très importante pour la réussite de l'entreprise et la satisfaction des clients. Ils se comportent de manière appropriée et communiquent correctement avec les clients. Les gestionnaires en entretien des textiles mènent des entretiens avec les clients, déterminent leurs besoins et les conseillent en fonction de leurs besoins et personnalités.

Dans leur activité professionnelle, les gestionnaires en entretien des textiles sont coresponsables de la qualité de leurs travaux et des processus opérationnels. Dans leur domaine de responsabilité, ils prennent des décisions de manière autonome et consciencieuse et agissent en conséquence.

Une communication objective est très importante pour l'exercice compétent de la profession. C'est pourquoi les gestionnaires en entretien des textiles sont communicatifs et appliquent les règles de base de la conduite d'un entretien dans les situations professionnelles. Ils adaptent leur langage et leur comportement à la situation et aux besoins des interlocuteurs. Ils communiquent avec respect et reconnaissance.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.1.1 Expliquer les spécificités de l'entreprise</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent à un client ou à un collaborateur les spécificités et le positionnement de leur entreprise à l'aide des points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre et prestations de service - philosophie de l'entreprise - tarification - groupes de clients - exigences écologiques, sécurité au travail et hygiène 	<p>1.1.1 Expliquer les spécificités de la branche</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exposent les points suivants pour la branche de l'entretien des textiles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - importance économique - structures d'entreprises - entreprises typiques - formes organisationnelles - offres, prestations de service - philosophies d'entreprises - exigences envers la protection environnementale et l'hygiène 	

<p>Ils répondent aux questions de manière compétente.</p> <p>(C3)</p>	<p>(C2)</p>	
<p>1.1.2 Soigner son apparence</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles soignent leur apparence dans le contact avec les clients et veillent particulièrement aux aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - vêtements - hygiène personnelle - hygiène de l'entreprise - accueil - langage aimable - présentation et première impression positives <p>(C3)</p>	<p>1.1.2 Expliquer l'apparence et le comportement</p> <p>A l'aide d'exemples, les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les facteurs contribuant à l'apparence personnelle dans le contact avec les clients, p. ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - vêtements - accueil - langage aimable - présentation et première impression positives <p>Ils exposent les règles qu'il convient de respecter dans le contact avec les clients, les supérieurs hiérarchiques, les collaborateurs et les fournisseurs.</p> <p>(C2)</p>	<p>1.1.2 Veiller à sa propre hygiène et à l'hygiène de l'entreprise</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles reconnaissent les risques d'hygiène et prennent les mesures appropriées. Ils créent un plan d'hygiène pour l'entreprise et citent les dispositions juridiques et normatives.</p> <p>(C5)</p>
<p>1.1.3 Communiquer de manière adéquate avec les groupes cibles</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles communiquent de manière adéquate avec les client(e)s, les supérieurs hiérarchiques, les instances tierces et les collaborateurs. Ils veillent à une communication verbale et non verbale cohérente.</p> <p>Ils s'expriment dans un langage adapté aux groupes cibles en utilisant le jargon et les termes professionnels de manière compréhensible.</p> <p>(C3)</p>	<p>1.1.3 Communiquer de manière adéquate avec les groupes cibles</p> <p>A l'aide du «carré de la communication», les gestionnaires en entretien des textiles décrivent les quatre niveaux d'une communication cohérente²:</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau factuel - niveau relationnel - niveau de la révélation de soi - niveau de l'appel <p>(C2)</p>	
<p>Voir 1.1.3 Entreprise</p>	<p>1.1.4 Maîtriser des situations de communication typiques</p> <p>Ils analysent et évaluent les situations de communication typiques dans le quotidien professionnel et veillent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux malentendus - à argumenter sur le niveau 	

² selon le professeur Dr Friedemann Schulz von Thun

	<p>correct</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'incohérence ou à la cohérence de la communication verbale et non verbale <p>Ils présentent des suggestions d'amélioration pour ces situations.</p> <p>(C6)</p>	
<p>1.1.5 Réceptionner la marchandise</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles réceptionnent la marchandise en observant les règles de sécurité au travail et de protection de la santé.</p> <p>(C3)</p>		
<p>1.1.6 Comprendre les besoins des clients (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mènent des entretiens avec les clients en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les demandes générales et spécifiques des clients à l'aide de questions appropriées et d'une écoute active - consigner les besoins des clients <p>(C5)</p>	<p>1.1.6 Mener un entretien avec un client</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mènent des entretiens avec les clients en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir aimablement les client(e)s - saisir les données et demandes des clients à l'aide de questions appropriées - écouter activement la clientèle <p>(C3)</p>	
<p>1.1.7 Conseiller les clients (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles conseillent les clients de façon ciblée et adaptée en prenant en comptes les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - symboles d'entretien - applications et revêtements fragiles - types de salissure - possibilités de traitement et coûts - risques et leurs conséquences - services supplémentaires - dommages existants - questions liées à la protection environnementale <p>Ils documentent tout dommage</p>	<p>1.1.7 Conseiller les clients</p> <p>Conseiller les clients internes et externes de façon ciblée et adaptée en ce qui concerne les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - symboles d'entretien - applications et revêtements fragiles - types de salissure - possibilités de traitement et coûts - risques et leurs conséquences - services supplémentaires - dommages existants - questions liées à la protection environnementale <p>Ils expliquent le sens et l'utilité des Conditions générales de</p>	

<p>aux textiles conformément aux directives de l'entreprise.</p> <p>Si nécessaire, ils remplissent une déclaration de réserve qu'ils font signer par le client.</p> <p>(C5)</p>	<p>vente (CGV) et d'une déclaration de réserve.</p> <p>Ils remplissent une déclaration de réserve.</p> <p>(C5)</p>	
<p>1.1.8 Conseiller les clients (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles conseillent les clients internes et externes de façon ciblée et adaptée en prenant en compte les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - groupes et spécifications d'articles - compositions des matières - applications et revêtements fragiles - types de salissure - procédures appropriées et coûts - conséquences écologiques <p>(C5)</p>	<p>voir 1.1.7 Ecole professionnelle</p>	

Compétence opérationnelle 1.2: préparer les textiles conformément aux directives de l'entreprise

Les gestionnaires en entretien des textiles préparent les textiles et assurent le flux des marchandises. Après le nettoyage, les gestionnaires en entretien des textiles restituent les textiles aux clients et les informent des tâches restantes éventuelles. Ils encaissent le paiement des prestations conformément aux directives de l'entreprise et exécutent les tâches administratives correspondantes.

Dans les entreprises d'entretien des textiles, l'utilisation de divers moyens d'information et de communication est importante. Les gestionnaires en entretien des textiles en sont conscients et contribuent à optimiser le flux d'informations au sein de l'entreprise. Ils se procurent des informations de manière autonome et les exploitent en vue d'un transport optimal. Dans leur activité professionnelle, les gestionnaires en entretien des textiles sont coresponsables des résultats productifs et processus opérationnels. Dans leur domaine de responsabilité, ils prennent des décisions de manière autonome et consciencieuse et agissent en conséquence. Les gestionnaires en entretien des textiles sont capables de remettre en question leurs propres actions. Ils sont en mesure de percevoir, distinguer et gérer leurs propres attentes, valeurs et normes ainsi que celles d'autrui (tolérance).

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	<p>1.2.1 Expliquer les fournisseurs, les services de collecte, la planification des tournées et livraisons</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent les fournisseurs et services de collecte de textiles internes et externes. Ils expliquent les bases de la</p>	

	<p>planification des tournées et livraisons.</p> <p>(C2)</p>	
<p>1.2.2 Préparer les textiles (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles préparent les lots de marchandises pour les clients en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler les lots de marchandises pour les clients en vue de leur qualité, intégralité et date de livraison - emballer les lots de marchandises pour les clients de manière appropriée - créer des documents de livraison corrects et complets et déclencher éventuellement la facturation - planifier, organiser la logistique et contrôler la livraison <p>(C3)</p>	<p>1.2.2 Décrire la préparation et l'emballage</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent les bases de la préparation des textiles. Pour l'emballage, ils décrivent les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonctions - matériaux - Possibilités d'emballage <p>(C2)</p>	
<p>1.2.3 Planifier la logistique et contrôler la livraison (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles planifient et organisent la logistique et contrôlent la livraison.</p> <p>Ils établissent des documents de livraison corrects et complets et déclenchent la facturation si besoin est.</p> <p>(C5)</p>	voir 1.2.1 Ecole professionnelle	
<p>1.2.4 Rassembler les textiles et assurer le flux des marchandises (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles préparent les lots de marchandises pour les clients en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler les lots de marchandises pour les clients en vue de leur qualité, intégralité et date de livraison - emballer les lots de marchandises pour les clients de manière appropriée 	voir 1.2.1 et 1.2.2 Ecole professionnelle	

<p>- créer des documents de livraison corrects et complets</p> <p>(C5)</p>		
<p>1.2.5 Restituer des textiles <i>(orientation nettoyage à sec)</i></p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles restituent les textiles aux clients conformément aux directives de l'entreprise.</p> <p>Ils informent les clients aimablement des dommages et taches restantes et en expliquent les raisons.</p> <p>En consultation avec leur supérieur hiérarchique, ils proposent éventuellement un dédommagement.</p> <p>(C3)</p>	<p>voir 1.3.1 et 1.3.3 Ecole professionnelle</p>	
<p>1.2.6 Encaisser le paiement des prestations <i>(orientation nettoyage à sec)</i></p> <p>Ils encaissent le paiement des prestations conformément aux directives de l'entreprise et exécutent les tâches administratives correspondantes.</p> <p>(C3)</p>	<p>1.2.6 Procéder au calcul des prestations et coûts</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles citent les principes du calcul des prestations et coûts et les appliquent sur des exemples simples.</p> <p>(C3)</p>	

Compétence opérationnelle 1.3 réceptionner et traiter les réclamations

Les gestionnaires en entretien des textiles acceptent les réclamations sereinement et les traitent conformément aux directives de l'entreprise et en vue de satisfaire le client.

Cela peut engendrer des situations conflictuelles. Les gestionnaires en entretien des textiles en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchi. Ils font face au différend, acceptent les points de vue divergents, discutent de manière appropriée et recherchent des solutions constructives. Ils sont capables de résister au stress physique et psychologique lié à la profession, ils connaissent leurs propres limites et demandent de l'aide afin de surmonter les situations stressantes.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	<p>1.3.1 Déterminer les causes des dommages et expliquer le dédommagement</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles identifient les causes possibles des dommages et déterminent la responsabilité à l'aide des méthodes appropriées et en les justifiant.</p>	

	<p>Ils décrivent les possibilités de dédommagement, sous forme p. ex. de rabais, bons d'achat ou à l'aide de l'organe paritaire pour la liquidation des litiges ou d'expertises supplémentaires.</p> <p>(C5)</p>	
<p>1.3.2 Réceptionner les réclamations (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mènent des entretiens de réclamation en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les demandes des clients à l'aide de questions appropriées - prendre la clientèle au sérieux et écouter activement - documenter les réclamations du client de manière compréhensible <p>(C4)</p>	<p>1.3.2 Réceptionner les réclamations</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mènent des entretiens de réclamation en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les demandes à l'aide de questions appropriées - prendre l'interlocuteur au sérieux et écouter activement - documenter les réclamations de manière compréhensible <p>(C4)</p>	
<p>1.3.3 Traiter les réclamations (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles présentent des améliorations sensées pour les défauts de qualité ou identifient les causes possibles des dommages.</p> <p>Ils déterminent la responsabilité du dommage de manière justifiée et fixent les prochaines étapes conformément aux directives de l'entreprise.</p> <p>(C5)</p>	<p>1.3.3 Traiter les réclamations</p> <p>A l'aide de réclamations et de textiles, les gestionnaires en entretien des textiles déterminent s'il s'agit d'un dommage ou d'un défaut de qualité.</p> <p>Pour les défauts de qualité, ils proposent des améliorations sensées.</p> <p>(C5)</p>	
<p>1.3.4 Réceptionner et traiter les réclamations (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles réceptionnent les réclamations internes ou externes.</p> <p>Pour les textiles ou charges concernés, ils déterminent s'il s'agit d'un dommage ou d'un défaut de qualité.</p> <p>Pour les défauts de qualité, il</p>	<p>voir 1.3.2 et 1.3.3 Ecole professionnelle</p>	

<p>présentent des améliorations sensées.</p> <p>(C5)</p>		
<p>1.3.5 Déterminer les causes des dommages (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles identifient les causes possibles des dom- mages et déterminent la res- ponsabilité de manière justifiée. Ils informent leur responsable supérieur et, si nécessaire, demandent un soutien appro- prié.</p> <p>(C5)</p>	<p>voir 1.3.1 Ecole professionnelle</p>	

Domaine de compétences opérationnelles 2: Préparation des charges		
<p>Les gestionnaires en entretien des textiles saisissent et marquent les textiles et ils procèdent à une inspection de la marchandise au besoin. Ils trient les textiles et préparent les charges.</p>		
Compétence opérationnelle 2.1: saisir et marquer les textiles		
<p>Les gestionnaires en entretien des textiles saisissent les commandes des clients et marquent les textiles. Pour cela, les gestionnaires en entretien des textiles emploient des méthodes, des installations, des équipements techniques et des moyens auxiliaires appropriés. Ceux-ci leur permettent de maintenir l'ordre, de fixer des priorités, de concevoir les processus de manière systématique et rationnelle, d'assurer la sécurité au travail et la protection de l'environnement ainsi que de respecter les règles d'hygiène. Ils planifient les étapes de leur travail, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et analysent systématiquement les étapes de leur travail. Ils voient les processus de l'entreprise dans leur contexte. Ils tiennent compte des étapes précédentes et suivantes, tout en étant conscients des effets de leur travail sur les produits et la protection de l'environnement ainsi que sur les collaborateurs et la réussite de l'entreprise.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.1.1 Saisir les commandes des clients</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles saisissent les commandes des clients en se conformant aux prescriptions et aux procédures de l'entreprise tout en tenant compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids / du nombre / de la taille - du type de textile - des délais - des exigences en matière d'hygiène <p>(C3)</p>	<p>2.1.1 Expliquer les méthodes pour la saisie</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent des méthodes manuelles et électroniques pour la saisie des textiles.</p> <p>(C2)</p>	
<p>2.1.2 Marquer les commandes des clients</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles marquent les textiles en respectant les prescriptions de l'entreprise et appliquent le système de marquage propre à l'entreprise.</p> <p>(C3)</p>	<p>2.1.2 Expliquer les méthodes pour le marquage</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les méthodes manuelles et électroniques pour le marquage des textiles.</p> <p>Ils expliquent la différence entre un marquage temporaire et permanent.</p> <p>(C2)</p>	

Compétence opérationnelle 2.2: procéder à l'inspection des marchandises		
<p>Les gestionnaires en entretien des textiles inspectent les marchandises en respectant les prescriptions de l'entreprise et savent comment traiter les textiles problématiques. Dans leurs activités professionnelles, les gestionnaires en entretien des textiles sont coresponsables des résultats de la production et des procédures opérationnelles. Ils prennent des décisions consciencieusement et de manière autonome dans leur domaine de responsabilité et agissent en conséquence.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.2.1 Procéder à l'inspection (orientation nettoyage à sec)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles inspectent les marchandises en respectant les prescriptions de l'entreprise et en effectuant les opérations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les poches - Reconnaître les défauts et les détériorations et les documenter - Tenir compte des codes d'entretien et du marquage d'identification des matériaux et les comparer avec le textile - Identifier les fibres au toucher ou avec des moyens simples (p. ex. test à la flamme) - Localiser les salissures et les identifier <p>(C3)</p>	<p>2.2.1 Procéder à l'inspection</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les points suivants pour l'inspection des marchandises:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères de tri - Types et degrés de salissures - Symboles d'entretien selon les normes actuelles du groupement suisse du marquage des textiles Ginetex - Déclarations de matériaux particulières, éventuellement problématiques, et mesures nécessaires - Exigences en matière d'hygiène <p>(C2)</p>	
<p>2.2.2 Gestion des textiles problématiques (orientation nettoyage à sec)</p> <p>Lors de l'inspection des marchandises, les gestionnaires en entretien des textiles reconnaissent les déclarations de matériaux problématiques et les particularités des confections, des teintures, des impressions et des applications.</p> <p>En cas de besoin, ils se servent d'une déclaration de réserve.</p> <p>(C4)</p>	<p>Voir 1.1.6 et 2.2.1 Ecole professionnelle</p>	

Compétence opérationnelle 2.3: trier les textiles et préparer les charges		
<p>Les gestionnaires en entretien des textiles trient les textiles et préparent les charges en conséquence pour les étapes de travail suivantes. Dans leurs activités professionnelles, les gestionnaires en entretien des textiles sont coresponsables des résultats de la production et des procédures opérationnelles. Ils prennent des décisions consciencieusement et de manière autonome dans leur domaine de responsabilité et agissent de façon écologique et hygiénique. Ils peuvent supporter les contraintes physiques et psychologiques propres à la profession, ils connaissent leurs propres limites et vont chercher de l'aide pour surmonter les situations éprouvantes. Leur attitude de travail se distingue par la ponctualité, la concentration, la rigueur, la fiabilité et l'exactitude.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
Voir 2.3.4 et 2.3.5 Entreprise	<p>2.3.1 Expliquer les fibres</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent les différentes fibres et les différents matériaux avec leurs propriétés spécifiques, leurs particularités écologiques et leurs processus de fabrication.</p> <p>(C2)</p>	
Voir 2.3.4 et 2.3.5 Entreprise	<p>2.3.2 Déterminer la structure du textile</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent la structure du textile, la reconnaissent et déterminent ses caractéristiques de qualité.</p> <p>(C4)</p>	
Voir 2.3.4 et 2.3.5 Entreprise	<p>2.3.3 Expliquer les ennoblissements, les teintures et les impressions</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les différents types de l'ennoblissement, teintures, revêtements et impressions ainsi que leurs conséquences sur l'entretien des textiles et leur effet écologique.</p> <p>Ils expliquent les types courants d'équipements et leur utilisation.</p> <p>(C2)</p>	
<p>2.3.4 Trier les textiles et préparer les charges en conséquence (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien</p>	<p>2.3.4 Expliquer le tri et la composition des charges</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent l'assemblage correct d'une</p>	

<p>des textiles trient les textiles en respectant les prescriptions de l'entreprise et selon les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trier les textiles en vue de leur traitement dans des équipements appropriés - Trier les textiles en fonction de leurs couleurs, des salissures et des fibres <p>Les gestionnaires en entretien des textiles préparent les charges de manière appropriée et conformément aux prescriptions de l'entreprise.</p> <p>(C5)</p>	<p>charge en fonction des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type/degré de salissures - Type et nature du textile - Application - Apprêt / revêtement - Couleur - Procédé <p>(C2)</p>	
<p>2.3.5 Trier les textiles et préparer les charges en conséquence (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles trient les textiles en respectant les prescriptions de l'entreprise et selon les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trier les textiles en vue de leur traitement dans des équipements appropriés - Trier les textiles en fonction de leurs couleurs, des salissures, des fibres et des exigences au niveau de l'hygiène - Détecter les textiles particuliers éventuellement problématiques et déterminer la marche à suivre en se conformant aux recommandations de la SUVA et aux prescriptions de l'entreprise <p>Ils préparent les charges conformément aux prescriptions de l'entreprise et de manière appropriée.</p> <p>(C5)</p>	<p>Voir 2.3.4 Ecole professionnelle</p>	

Domaine de compétences opérationnelles 3: Traitement des textiles		
<p>Le lavage, le nettoyage par solvant ou par voie humide compétent et professionnel des textiles représentent la compétence principale des gestionnaires en entretien des textiles.</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles lavent, nettoient par solvant ou par voie humide et détachent les textiles avec des procédés, des moyens, des sources d'énergie, des machines et des appareils appropriés.</p>		
Compétence opérationnelle 3.1: Utiliser et contrôler les procédures techniques et les machines		
<p>Les gestionnaires en entretien des textiles établissent les procédés appropriés et les utilisent avec compétence pour le traitement des textiles. Ils se servent des différentes installations techniques et savent comment procéder aux travaux de maintenance et réparer des pannes simples.</p> <p>Les progrès technologiques et les changements dans les besoins des clients exigent d'acquérir continuellement de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que d'être disposé à apprendre tout au long de la vie. Les gestionnaires en entretien des textiles font preuve d'ouverture face à la nouveauté, ils se forment tout au long de la vie et renforcent ainsi leur compétitivité sur le marché du travail et leur personnalité. Ils emploient les procédés les plus respectueux de l'environnement et les plus économes en énergie. Ils savent travailler sous pression, avec succès et en toute sécurité aussi bien seuls qu'en équipe.</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et emploient des technologies, des stratégies et des techniques de travail économes en ressources.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>3.1.1 Utiliser et éliminer les produits chimiques de base avec ménagement</p> <p>Pendant leur travail, les gestionnaires en entretien des textiles utilisent les substances chimiques avec ménagement en économisant l'énergie et les ressources et ils appliquent les mesures de protection professionnelles.</p> <p>Ils éliminent les substances dangereuses et les déchets comme il convient.</p> <p>(C3)</p>	<p>3.1.1 Expliquer les principes chimiques de base</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les fondements et les concepts de base de la chimie en partant des applications dans leur travail.</p> <p>(C2)</p>	<p>3.1.1 Manipuler les produits chimiques de manière adéquate</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mentionnent les dispositions de la loi sur l'environnement, de l'ordonnance sur les produits chimiques et de la législation sur les produits chimiques.</p> <p>Ils expliquent les effets des substances dangereuses sur le corps humain ainsi que les mesures de protection professionnelles.</p> <p>(C2)</p>
	<p>3.1.2 Expliquer les principes physiques de base</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les principes de base et les corrélations en physique en partant des applications dans leur travail.</p> <p>(C2)</p>	

<p>3.1.3 Elaborer des procédés Les gestionnaires en entretien des textiles élaborent des procédés pour les possibilités d'apprêt suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imprégner - Amidonner - Ignifuger <p>(C5)</p>	<p>3.1.3 Elaborer des procédés Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent comment les procédés pour les possibilités d'apprêt suivantes sont élaborés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imprégner - Amidonner - Ignifuger <p>(C3)</p>	
<p>3.1.4 Exécuter les procédures de lavage ou de nettoyage selon le déroulement usuel</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exécutent les procédures de lavage ou de nettoyage en observant les points ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de chargement optimales - Le choix du programme, le dosage et le rapport de bain selon la charge spécifique - Le contrôle et la surveillance du déroulement - Le contrôle de la qualité - La procédure à suivre en cas de défauts de qualité <p>(C5)</p>	<p>3.1.4 Etablir un programme de nettoyage et de lavage et effectuer les calculs</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles élaborent les programmes de nettoyage et de lavage pour les différentes charges en blanchisserie et en nettoyage de textiles et calculent le rapport de bain et de dosage pour différentes charges et différents procédés.</p> <p>(C5)</p>	<p>3.1.4 Programmer et contrôler les équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles programment et contrôlent les équipements suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Machine de nettoyage par voie humide - Machine de nettoyage - Laveuse essoreuse - Ligne de lavage - Installation de dosage <p>Ils contrôlent les processus. (C5)</p>
		<p>3.1.5 Décrire le déroulement général et les étapes de la procédure dans une blanchisserie (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent le déroulement général et les étapes de la procédure dans une blanchisserie.</p> <p>(C2)</p>
		<p>3.1.6 Décrire le déroulement général et les étapes de la procédure dans un nettoyage à sec (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent le déroulement général et les étapes de la procédure dans un nettoyage à sec.</p> <p>(C2)</p>

<p>3.1.7 Effectuer la maintenance et l'entretien des équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les travaux nécessaires à l'entretien et à la maintenance des équipements et respectent les standards écologiques et ceux de la sécurité au travail.</p> <p>(C3)</p>	<p>3.1.7 Expliquer les équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent la structure, les fonctions, les méthodes de dépannage, les particularités, les possibilités d'utilisation et l'efficacité de l'utilisation des ressources des équipements suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Machines de nettoyage - Machines de nettoyage par voie humide - Laveuses essoreuses - Installations de stockage - Systèmes de transport - Lignes de lavage - Installation d'évacuation des eaux - Installations de dosage - Chaudière à vapeur - Compresseurs d'air - Turbines à vide - Installations d'adoucissement de l'eau - Système d'osmose - Systèmes de récupération des eaux - Système de récupération de la chaleur - Systèmes de récupération des condensats <p>(C2)</p>	<p>3.1.7 Effectuer la maintenance et l'entretien des équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent des travaux de maintenance et d'entretien simples sur les équipements suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Machines de nettoyage - Machines de nettoyage par voie humide - Laveuses essoreuses - Chaudière à vapeur - Compresseur d'air - Installation d'adoucissement de l'eau - Système de récupération des condensats - Installation d'évacuation des eaux - Installations de dosage - Appareils de finition - Installation de traitement de l'eau de contact <p>(C3)</p>
<p>3.1.8 Remédier aux dysfonctionnements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent des dépannages simples sur les installations ou les font effectuer. Ce faisant, ils respectent les standards de la sécurité au travail.</p> <p>(C3)</p>	<p>Voir 3.1.7 Ecole professionnelle</p>	<p>3.1.8 Reconnaître les situations dangereuses et appliquer les mesures</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles reconnaissent les sources de danger pour leur santé et en estiment les conséquences éventuelles. Ils</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquent les principes de base de l'organisation opérationnelle de la sécurité au travail et de la protection de la santé, - déterminent les dangers et évaluent les risques de manière autonome, - effectuent une analyse d'accidents et d'événements. <p>(C5)</p>
<p>3.1.9 Contrôler les équipements avant leur utilisation</p> <p>Les gestionnaires en entretien</p>		

<p>des textiles contrôlent la capacité de fonctionnement des équipements ainsi que les fonctions de sécurité les plus importantes avant de les utiliser.</p> <p>(C3)</p>		
	<p>3.1.10 Expliquer les moyens de travail</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent la structure, les fonctions, les particularités, les possibilités d'utilisation et l'efficacité de l'utilisation des ressources des sources d'énergie, des médias et des produits chimiques.</p> <p>(C2)</p>	
<p>3.1.11 Employer d'autres équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles mettent les installations suivantes en service de manière appropriée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaudière à vapeur ou installation vapeur en cas d'alimentation à distance - Compresseurs d'air / Turbines à vide - Installations d'adoucissement de l'eau / Système d'osmose - Système de récupération des eaux - Système de récupération des condensats - Système de récupération de la chaleur <p>(C3)</p>	<p>Voir 3.1.7 Ecole professionnelle</p>	

Compétence opérationnelle 3.2: laver des textiles avec les procédés et les équipements appropriés

Les gestionnaires en entretien des textiles lavent les textiles avec les procédés, les moyens, les sources d'énergie et les équipements appropriés.

Les progrès technologiques et les changements dans les besoins des clients exigent d'acquérir continuellement de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que d'être disposé à apprendre tout au long de la vie. Les gestionnaires en entretien des textiles font preuve d'ouverture face à la nouveauté, ils se forment tout au long de la vie et renforcent ainsi leur compétitivité sur le marché du travail et leur personnalité. Ils emploient les procédés les plus respectueux de l'environnement et les plus économes en énergie. Ils savent travailler avec succès et en toute sécurité, aussi bien seuls qu'en équipe.

Les gestionnaires en entretien des textiles sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et emploient des technologies, des stratégies et des techniques de travail économes en ressources.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>3.2.1 Utiliser et exploiter les laveuses essoreuses (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les laveuses essoreuses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en service des machines appropriées et les charger correctement - Elaborer le programme de lavage pour les textiles à laver et programmer les machines - Contrôler le déroulement du programme de lavage et le fonctionnement du dosage - Lors du déchargement, contrôler la propreté, l'odeur et les taches sur les articles nettoyés - Définir la suite de la répartition <p>(C5)</p>	<p>Voir 3.1.1 à 3.1.4 ; 3.1.7 et 3.1.10 École professionnelle</p>	<p>Voir 3.1.4 cours interentreprises</p>
<p>3.2.2 Utiliser et exploiter les lignes de lavage (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les lignes de lavage et les systèmes de réservoir connexes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en service la ligne de lavage et alimenter les postes de lavage - Adapter ou sélectionner le programme de lavage - Contrôler le processus de lavage <p>(C5)</p>	<p>Voir 3.1.1 à 3.1.4 ; 3.1.7 et 3.1.10 École professionnelle</p>	<p>Voir 3.1.4 cours interentreprises</p>

<p>3.2.3 Utiliser et exploiter la presse d'essorage ou la centrifugeuse (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent la presse d'essorage ou la centrifugeuse en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Adapter ou sélectionner le programme - Contrôler la reprise des articles lavés sur la ligne de lavage pour la centrifugeuse ou la presse d'essorage - Vérifier le passage correct des postes aux étapes opérationnelles ultérieures <p>(C5)</p>	<p>Voir 3.1.1 à 3.1.4 ; 3.1.7 et 3.1.10 École professionnelle</p>	
--	---	--

Compétence opérationnelle 3.3: nettoyer ou nettoyer par voie humide les textiles et les équipements avec les procédés appropriés

Les gestionnaires en entretien des textiles nettoient ou nettoient par voie humide les textiles et les équipements avec les procédés appropriés.

Les progrès technologiques et les changements dans les besoins des clients exigent d'acquérir continuellement de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que d'être disposé à apprendre tout au long de la vie. Les gestionnaires en entretien des textiles font preuve d'ouverture face à la nouveauté, ils se forment tout au long de la vie et renforcent ainsi leur compétitivité sur le marché du travail et leur personnalité. Ils emploient les procédés les plus respectueux de l'environnement, les plus sûrs et les plus économes en énergie. Ils savent travailler sous pression et avec succès aussi bien seuls qu'en équipe.

Les gestionnaires en entretien des textiles sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et emploient des technologies, des stratégies et des techniques de travail économes en ressources.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>3.3.1 Utiliser et exploiter les machines de nettoyage (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les machines de nettoyage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les machines de nettoyage en service et les charger correctement - Elaborer des programmes de nettoyage pour les textiles à nettoyer et programmer les machines de nettoyage - Contrôler le déroulement du 	<p>Voir 3.1.1 à 3.1.4 ; 3.1.7 et 3.1.10 École professionnelle</p>	<p>Voir 3.1.4 cours interentreprises</p>

<p>programme de nettoyage et le fonctionnement du dosage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décharger la machine tout en contrôlant les articles nettoyés - Définir la suite de la répartition <p>(C5)</p>		
<p>3.3.2 Utiliser et exploiter les machines de nettoyage par voie humide (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les machines de nettoyage par voie humide:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les machines en service et les charger correctement - Elaborer ou sélectionner le programme pour les textiles - Contrôler le déroulement du programme de lavage et le fonctionnement du dosage - Lors du déchargement, contrôler la propreté, l'odeur et les taches sur les articles nettoyés - Définir la suite de la répartition <p>(C5)</p>	<p>Voir 3.1.1 à 3.1.4 ; 3.1.7 et 3.1.10 École professionnelle</p>	<p>Voir 3.1.4 cours interentreprises</p>

<p>Compétence opérationnelle 3.4: Eliminer les taches sur les textiles avec les procédés appropriés</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles enlèvent les taches sur les textiles avec les procédés appropriés.</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et emploient des technologies, des stratégies et des techniques de travail économes en ressources. Ils sont attentifs aux coûts lors de l'utilisation des matières premières et des matériaux, des appareils, des installations et des équipements. Ils effectuent les tâches qui leur ont été confiées avec efficacité et sûreté et en respectant l'environnement. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et emploient des technologies, des stratégies et des techniques de travail économes en ressources.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>
	<p>3.4.1 Expliquer les produits détachants</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent la structure, les fonctions, les particularités et les possibilités d'utilisation des détachants suivants:</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - Détachant pour les tannins - Détachant pour le sang / les protéines - Détachant pour le vernis - Agent de prébrossage - Agent blanchissant <p>(C2)</p>	
	<p>3.4.2 Expliquer les facteurs du détachage</p> <p>Ils expliquent les facteurs auxquels il faut faire attention lors du détachage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilités du matériau textile - Coloration du textile - Durée d'emploi - Contexture du tissu <p>(C2)</p>	
<p>3.4.3 Décider du détachage sur les textiles</p> <p>En fonction des taches, les gestionnaires en entretien des textiles décident si un traitement spécial est nécessaire et s'il est justifié d'un point de vue écologique.</p> <p>(C5)</p>	<p>3.4.3 Proposer des méthodes de détachage</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles proposent des méthodes de détachage adéquates pour différentes salissures.</p> <p>(C5)</p>	
<p>3.4.4 Effectuer le détachage sur les textiles <i>(orientation nettoyage à sec)</i></p> <p>En cas de besoin, les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les tâches suivantes sur les textiles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la méthode de traitement sur la base du type de salissures et des conditions textiles - Employer correctement les détachants suivants, tout en respectant la durée d'application optimale sur le textile : <ul style="list-style-type: none"> - Détachant pour les tannins - Détachant pour le sang / les protéines - Détachant pour le vernis - Agent de prébrossage - Eau <p>Ils emploient les méthodes de traitement en étant attentifs à la rapidité, à la sécurité,</p>	<p>3.4.4 Expliquer les méthodes de détachage</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les méthodes de détachage qui conviennent aux différents types de salissures. Ils tiennent compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des symboles d'entretien - des propriétés des fibres et des textiles - des matériaux dans les textiles - des risques et de leurs conséquences - des détériorations déjà présentes - des applications - des revêtements - des procédures - des détachants et des moyens auxiliaires <p>(C2)</p>	<p>3.4.4 Effectuer le détachage sur les textiles</p> <p>En cas de besoin, les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les tâches suivantes sur les textiles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la méthode de traitement sur la base du type de salissures et des conditions textiles - En cas de besoin, sélectionner le programme de détachage et de décoloration - En cas de besoin, employer correctement les détachants suivants, tout en respectant la durée d'application optimale sur les articles à nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> - Détachant pour les tannins - Détachant pour le sang / les protéines - Détachant pour le vernis - Agent de prébrossage - Eau - Agent blanchissant <p>(C5)</p>

<p>à la consommation d'énergie et à l'écologie.</p> <p>(C5)</p>		
<p>3.4.5 Effectuer le détachage et la décoloration des textiles <i>(orientation blanchisserie)</i></p> <p>En cas de besoin, les gestionnaires en entretien des textiles traitent les textiles avec un programme de détachage ou de décoloration adéquat.</p> <p>Ils emploient les méthodes de traitement en étant attentifs à la rapidité, à la sécurité, à la consommation d'énergie et à l'écologie.</p> <p>(C5)</p>	<p>Voir 3.4.4 École professionnelle</p>	

Domaine de compétences opérationnelles 4: Finition des textiles

Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les finitions sur les textiles, préparent les commandes et les mettent à la disposition de la logistique.

Compétence opérationnelle 4.1: Effectuer les finitions sur les textiles avec les procédés et les équipements appropriés

Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les finitions sur les textiles avec les procédés et les équipements appropriés.

Le succès d'une entreprise dépend grandement de la façon de présenter les produits et les prestations à la clientèle. Les gestionnaires en entretien des textiles maîtrisent les techniques et les moyens de présentation et les emploient de manière adaptée à la situation.

Pour accomplir leurs tâches professionnelles, les gestionnaires en entretien des textiles emploient des méthodes, des installations, des équipements techniques et des moyens auxiliaires appropriés. Ceux-ci leur permettent de maintenir l'ordre, de fixer des priorités, de concevoir les processus de manière systématique et rationnelle, d'assurer la sécurité au travail et de respecter les règles d'hygiène. Ils planifient les étapes de leur travail, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et analysent systématiquement les étapes de leur travail.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	<p>4.1.1 Expliquer les équipements</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent la structure, les fonctions, les particularités, les méthodes de dépannage, les possibilités d'utilisation et l'efficacité de l'utilisation des ressources des équipements suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sèche-linge - Machines à repasser / ligne de repassage - Automates de pliage et de pose - Tunnels de finition - Pressage - Mannequins de finition - Tables à repasser - Fers à repasser <p>(C2)</p>	
<p>4.1.2 Utiliser et exploiter les sèche-linge (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent le sèche-linge en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Adapter ou sélectionner le 	<p>Voir 4.1.1 Ecole professionnelle</p>	

<p>programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charger le sèche-linge à la main ou contrôler le passage correct de la ligne de lavage au sèche-linge - Contrôle du programme de séchage - Après la fin du programme, déchargement adéquat dans les systèmes de transport appropriés - Contrôler le refroidissement, l'humidité résiduelle, l'effet de lissage et les plis sur les articles lavés <p>(C5)</p>		
<p>4.1.3 Utiliser et exploiter les tunnels de finition (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent les tunnels de finition en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer les textiles pour le tunnel de finition - Adapter ou sélectionner le programme de finition - Contrôler le déroulement du programme et vérifier la sortie correcte du linge (toucher, humidité résiduelle, l'effet de lissage, plis et forme) <p>(C5)</p>	Voir 4.1.1 Ecole professionnelle	
<p>4.1.4 Utiliser et exploiter les machines à repasser et les lignes de repassage (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les machines à repasser et les lignes de repassage en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer les textiles, lancer le programme et contrôler son déroulement - Régler ou adapter le programme pour l'engageuse ainsi que la machine de pliage - Sortir les pièces repassées de la repasseuse et contrôler la qualité 	Voir 4.1.1 Ecole professionnelle	

<p>- Contrôler son propre résultat de pose et passer les textiles repassés à l'étape de traitement suivante</p> <p>(C5)</p>		
<p>4.1.5 Utiliser les automates de pliage et de pose (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles exploitent les automates de pliage et de pose existants en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer les textiles - Régler ou sélectionner le programme de pliage/ de pose adéquat avant son lancement - Introduire les textiles conformément aux impératifs mécaniques (récupération automatique ou introduction manuelle) - Contrôler le résultat, refaire en cas de besoin - Passer les textiles à l'étape de traitement suivante <p>(C5)</p>	Voir 4.1.1 Ecole professionnelle	
<p>4.1.6 Utiliser et exploiter les presses</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent la presse disponible de manière adéquate en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer et presser les textiles - Contrôler le résultat du pressage au niveau des plis et de l'effet de lissage et passer les textiles à l'étape de traitement suivante <p>(C4)</p>	Voir 4.1.1 Ecole professionnelle	
<p>4.1.7 Utiliser et exploiter les tunnels de finition</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent les tunnels de finition existants de manière adéquate en effectuant les tâches suivantes:</p>	Voir 4.1.1 Ecole professionnelle	

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer les textiles et lancer la finition - Contrôler le résultat de la finition et passer les textiles à l'étape de traitement suivante <p>(C4)</p>		
<p>4.1.8 Utiliser et exploiter les sèche-linge (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent le sèche-linge en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Adapter ou sélectionner le programme - Charger le sèche-linge et le faire démarrer - Contrôle du programme de séchage - Contrôler le refroidissement, l'humidité résiduelle, l'effet de lissage et les plis sur les articles lavés <p>(C5)</p>	<p>Voir 4.1.1 Ecole professionnelle</p>	
<p>4.1.9 Utiliser et exploiter les tables de repassage (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles utilisent les tables à repasser de manière adéquate en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des installations - Préparer les textiles - Régler la température du fer à repasser en fonction du textile - Contrôler le résultat du repassage et passer les textiles à l'étape de traitement suivante <p>(C4)</p>	<p>Voir 4.1.1 Ecole professionnelle</p>	
<p>4.1.10 Utiliser et faire fonctionner le mannequin à chemises (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien</p>		

des textiles utilisent correctement les mannequins de repassage disponibles selon les étapes de travail suivantes : - Mise en service des installations - Enfiler les textiles et faire démarrer la machine - Contrôler le résultat du finish et transférer les textiles à l'étape de traitement suivante (C4)		
--	--	--

<p>Compétence opérationnelle 4.2: Effectuer les contrôles de qualité conformément aux directives de l'entreprise</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent les contrôles de qualité en respectant les prescriptions de l'entreprise</p> <p>Ils emploient des méthodes, des installations, des équipements techniques et des moyens auxiliaires appropriés pour contrôler la qualité. Ceux-ci leur permettent de maintenir l'ordre, de fixer des priorités, de concevoir les processus de manière systématique et rationnelle, d'assurer la sécurité au travail et de respecter les règles d'hygiène. Ils planifient les étapes de leur travail, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et analysent systématiquement les étapes de leur travail. Ils voient les processus de l'entreprise dans leur contexte. Ils tiennent compte des étapes précédentes et suivantes, ils sont conscients des effets de leur travail sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et la réussite de l'entreprise, en particulier aussi sur la présentation des produits et des prestations de service.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p> <p>4.2.1 Effectuer les contrôles de la qualité dans le déroulement du processus (<i>orientation blanchisserie</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent le contrôle et l'amélioration de la qualité en effectuant les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la qualité des textiles à tous les niveaux du processus - Détecter les erreurs et les détériorations et déterminer les causes - Reconnaître les retours internes et les retirer en conséquence - Effectuer des rectifications, évaluer leurs résultats et définir les étapes suivantes <p>(C6)</p>	<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p> <p>4.2.1 Décrire les contrôles de la qualité dans le déroulement du processus</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles décrivent les objectifs, les procédures et les mesures visant à l'amélioration et au contrôle de la qualité dans le déroulement du processus.</p> <p>(C2)</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>
<p>4.2.2 Reconnaître les erreurs systématiques et prendre des mesures (<i>orientation blanchisserie</i>)</p>	<p>4.2.2 Expliquer les erreurs systématiques</p> <p>Les gestionnaires en entretien</p>	

<p>Les gestionnaires en entretien des textiles reconnaissent les erreurs systématiques et les problèmes dans le processus de production sur la base des retours.</p> <p>Ils discutent des problèmes de qualité, des erreurs systématiques et des mesures éventuelles avec leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils corrigent les erreurs systématiques ou les font corriger.</p> <p>(C5)</p>	<p>des textiles expliquent les caractéristiques, les causes et les conséquences des erreurs systématiques dans le processus de production.</p> <p>Ils montrent comment des erreurs systématiques typiques peuvent être corrigées.</p> <p>(C2)</p>	
<p>4.2.3 Effectuer les contrôles de la qualité (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles effectuent le contrôle final sur la base des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du repassage / apparence - Taches - Détériorations - Odeur <p>(C4)</p>	<p>4.2.3 Expliquer le contenu du contrôle de la qualité</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles expliquent les critères du contrôle final sur la base des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du repassage / apparence - Taches - Détériorations - Odeur <p>(C2)</p>	
<p>4.2.4 Corriger les problèmes de qualité (<i>orientation nettoyage à sec</i>)</p> <p>Les gestionnaires en entretien des textiles corrigent eux-mêmes les problèmes de qualité qui peuvent être traités. Ils documentent de manière compréhensible les problèmes de qualité ou les détériorations qui ne peuvent pas être traités, en donnant la cause et informent le supérieur hiérarchique.</p> <p>(C5)</p>		

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 01.01.2017.

Berne, 18 octobre 2016

Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET

Le président

Le secrétaire général

Eric Oswald

Jürg Depierraz

Ce plan de formation est approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en vertu de l'art. 9, al. 1, de l'ordonnance du 18 octobre 2016 sur la formation professionnelle initiale du gestionnaire en entretien des textiles CFC.

Berne, le 18 octobre 2016

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

Annexe 1:**Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale**

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Gestionnaire en entretien des textiles CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.sbf.admin.ch/bvz/berufe) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Gestionnaire en entretien des textiles CFC	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Dossier de formation	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch
Programme de formation pour les entreprises formatrices	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Programme de formation pour les cours interentreprises	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Plan d'étude pour les écoles professionnelles	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch
Liste des professions apparentées	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET www.textilpflege.ch

Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5; RS 822.115) interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés à l'art. 7, al. 3, de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de gestionnaire en entretien des textiles CFC et à l'annexe I de la directive 6508 de la CFST, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes soient respectées:

Déroations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux	
3a	<p>Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique</p> <p>a) Travaux qui dépassent objectivement les capacités physiques des jeunes : Le déplacement de charges, les postures pénibles et les mouvements défavorables en font partie.</p> <p>1) manipulation manuelle de lourdes charges ou déplacement fréquent de charges</p> <p>2) mouvements répétitifs de levage et port de charges</p> <p>3) travaux d'une durée relativement longue ou répétitifs s'effectuant dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation</p> <p>4) travaux d'une durée relativement longue ou répétitifs s'effectuant à hauteur d'épaule ou par-dessus</p>
4b	<p>Travaux exposant à des influences physiques dangereuses pour la santé</p> <p>Travaux avec des agents chauds ou froids présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels. Les travaux s'accompagnant de dangers thermiques dus à des fluides, des vapeurs, des gaz liquéfiés à basse température (p. ex. azote liquide) en font partie.</p>
5a	<p>5) Travaux exposant à un danger notable d'incendie ou d'explosion</p> <p>a) Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion</p>
6a	<p>6) Travaux exposant à des produits chimiques nocifs</p> <p>a) Travaux avec des agents chimiques nocifs assortis d'une des phrases R suivantes figurant dans l'OChim3:</p> <p>4. substances pouvant provoquer le cancer (désignées par « K » dans la liste « Valeurs limites d'exposition aux postes de travail »; R40 / H351, R45 / H350),</p> <p>ainsi qu'avec d'autres substances et préparations caractérisées comme toxiques, sensibilisantes, cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction ou pour l'embryon et le fœtus par les phrases R ou S spécifiques, ou/et caractérisées par les symboles de danger pour la santé (pictogrammes) ci-dessous.</p>
6b	<p>6) Travaux exposant à des produits chimiques nocifs</p> <p>b) Travaux exposant à un risque notable d'intoxication ou d'empoisonnement</p>
7a	<p>7) Travaux exposant à des agents biologiques nocifs</p> <p>a) Triage de matériaux usagés tels que le papier et le carton, ainsi que de linge sale et non désinfecté, de crins, de soies de porc et de peaux</p>
8a	<p>8) Travaux avec des outils de travail ou animaux dangereux</p> <p>a) Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir</p> <p>1. outils, équipements, machines</p> <p>2. installations et appareils techniques visés par l'art. 49, al. 2, OPA5</p> <p>- installations de production automatiques ou à commande centrale, telles que groupes de fabrication et chaînes d'emballage ou de conditionnement</p> <p>- systèmes de transport combinés comprenant notamment des transporteurs à bande ou à chaîne, des élévateurs à godets, des transporteurs suspendus ou à rouleaux, des dispositifs pivotants, con-</p>

	voyeurs ou basculants, des monte-charge spéciaux, des plates-formes de levage ou des gerbeurs - équipements sous pression
8c	8) Travaux avec des outils de travail ou animaux dangereux Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières/lors de la maintenance, présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels
10a	10) Travaux en des endroits particuliers a) Travaux comportant un risque de chute 1. à des postes de travail ou sur des voies de circulation surélevés (p. ex. échelles, rampes, plates-formes élévatrices) 2. dans des zones présentant des ouvertures dans le sol

Travaux dangereux	Dangers	Dérogation	Contenus de formation (bases concernant la prévention) en lien avec les mesures d'accompagnement	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise ³						
				Formation			Instruction de la personne en formation	Surveillance de la personne en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP			Permanente	Périodique
Réception des marchandises / expédition, entrepôt	<ul style="list-style-type: none"> Glissement Chute Écrasement / coincement 	10a	CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)	1 ^{ère} AA			Démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA	
Tri du linge sale	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'infection dû aux microorganismes, aux virus ou aux agents biologiques Risque de coupure/piqûre à des objets pointus ou des seringues 	7a	CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232) SUVA Feuillelet d'information 2869/31 (Prévention des infections transmises par voie sanguine extérieures au secteur sanitaire (Médecine du travail)) SUVA Liste de contrôle: Protection de la peau au travail (67035)	1 ^{ère} AA			Démonstration et application pratique Instruction et contrôle hygiène des mains, désinfection des mains Instruction: porter des gants Contrôle rapide des sacs	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA	
Systèmes d'identification	<ul style="list-style-type: none"> Brûlure, coincement des doigts, piqûre à une aiguille ou une agrafe 	8a	CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)	1 ^{ère} AA	CI 1		Démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA jusqu'à la formation	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA
Chargement et déchargement de la machine (nettoyeuse, laveuse essoreuse, séchoir et esso-	<ul style="list-style-type: none"> Travail dynamique unilatéral Pièces mobiles 	3a 8a 10a	CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232) CFST: Manutention de charges (6245)	1 ^{ère} AA	CI 1		Démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA

³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

reuse)										
Utilisation du lavage / de la nettoyeuse	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces de machines mobiles • Contact avec des substances dangereuses • Contact avec des fluides chauds • Points de coincement et d'écrasement 	8a	<p>SUVA Liste de contrôle: Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines (67113)</p> <p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p>	1 ^{ère} AA	CI 1 et CI 3		Démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA 2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA	
Installations de transport internes	<ul style="list-style-type: none"> • Points de coincement et de cisaillement 	8a	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p>	1 ^{ère} AA			Démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA	
Détachage / blanchiment	<ul style="list-style-type: none"> • Contact avec des substances dangereuses / produits chimiques: <ul style="list-style-type: none"> - Brûlure par acide - Vapeurs - Risque d'incendie • Travail dynamique unilatéral 	5a, 6a et 6b	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Emploi de solvants (67013)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Acides et bases (67084)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Equipements de protection individuelle (EPI) (67091)</p> <p>SUVA-Liste de contrôle: Risques d'explosion (Document pour la prévention des explosions à destination des PME) (67132)</p> <p>SUVA: Installations de nettoyage dans lesquelles des liquides inflammables sont pulvérisés ou utilisés à chaud (66066)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Air comprimé (67054)</p> <p>SUVA 67132</p> <p>SUVA 66066</p>	1 ^{ère} AA	CI 1 et CI 3	1 ^{ère} AA	<p>Démonstration et application pratique</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la manipulation des substances dangereuses</p> <p>Porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation de substances dangereuses</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la possibilité de régler les dispositifs de finish et la disposition optimale des chariots à linge pour retirer des pièces.</p>	1 ^{ère} AA 2 ^{ème} AA 3 ^{ème} AA		
Dosage de lessive / solvant, désinfectant	<ul style="list-style-type: none"> • Contact avec des substances dangereuses • Risque d'incendie et d'explosion 	6a	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Emploi de solvants (67013)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Acides et bases (67084)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Electricité statique. Risques d'explosions lors de la manipulation de liquides inflammables (67083)</p>	2 ^{ème} AA		2 ^{ème} AA	<p>Démonstration et application pratique</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la manipulation des substances dangereuses</p> <p>Porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation de substances dangereuses</p>	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA	

Dispositifs de finish	<ul style="list-style-type: none"> • Repassage, vapeur chaude • Travail dynamique unilatéral • Pièces mobiles • Points de coincement et d'écrasement • Brûlures • Risque de chute • Risque dû aux décharges électriques (fer à repasser) • Climat ambiant, aération • Ergonomie sur le lieu de travail 	3a 4b 8a	<p>SUVA Liste de contrôle: Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines (67113)</p> <p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p> <p>SUVA LC Assis ou debout? Aménagement ergonomique des postes de travail. Informations pour les spécialistes et les personnes intéressées (44075)</p>	1 ^{ère} AA	CI 1	<p>Démonstration et application pratique</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la possibilité de régler les dispositifs de finish et la disposition optimale des chariots à linge pour retirer des pièces.</p> <p>Prévoir un changement périodique du poste de travail.</p>	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA 3 ^{ème} AA	
Pliage manuel de matières textiles	<ul style="list-style-type: none"> • Travail dynamique unilatéral 	3a	<p>SUVA LC Assis ou debout? Aménagement ergonomique des postes de travail. Informations pour les spécialistes et les personnes intéressées (44075)</p>	1 ^{ère} AA		<p>Instruction des collaborateurs sur la possibilité de modifier le plan de travail</p>	1 ^{ère} AA		2 ^{ème} AA
Machine à emballer	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces de machines mobiles • Contact avec des substances chauds 	8a	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p>	1 ^{ère} AA		<p>Démonstration et application pratique</p>	1 ^{ère} AA jusqu'à la formation	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA
Récupération du stock dans l'entrepôt et transvasement de produits chimiques détachants	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de trébuchement • Vapeurs • Risques d'incendie • Risque d'explosion • Contact avec des substances dangereuses • Port de charges lourdes 	3a 5a 6a	<p>SUVA Liste de contrôle: Equipements de protection individuelle (EPI) (67091)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Emploi de solvants (67013)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Acides et bases (67084)</p>	1 ^{ère} AA	1 ^{ère} AA	<p>Démonstration et application pratique</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la manipulation des substances dangereuses</p> <p>Porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation de substances dangereuses</p>	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA 3 ^{ème} AA	
Stockage de produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de trébuchement • Risque d'incendie • Risque d'explosion • Contact avec des substances dangereuses • Port de charges lourdes 	5a 10a 3a	<p>Respecter les interdictions de stockage commun (indications du fabricant et dispositions légales)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Equipements de protection individuelle (EPI) (67091)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Acides et bases (67084)</p>		2 ^{ème} AA	<p>Démonstration et application pratique</p> <p>Instruction des collaborateurs sur la manipulation des substances dangereuses</p> <p>Porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation de substances dangereuses</p>	2 ^{ème} AA		

Systèmes d'installation (air comprimé, vapeur, courant)	<ul style="list-style-type: none"> Contact avec des substances chaudes Pièces sous tension 	8a	<p>SUVA Liste de contrôle: Air comprimé (67054)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: L'électricité en toute sécurité (44087)</p>	1 ^{ère} AA	CI 1			1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA	
Réparation de dysfonctionnements simples	<ul style="list-style-type: none"> Pièces de machines mobiles Chute d'une échelle en travaillant, etc. Contact de la peau et des yeux avec de l'huile hydraulique (brûlante) lors d'incidents Risque dû aux décharges électriques 	10a 6a 8c	<p>SUVA Planifier et surveiller la maintenance. Bases pour un travail efficace et en toute sécurité (66121)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: L'électricité en toute sécurité (44087)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines (67113)</p>	3 ^{ème} AA			Démonstration et application pratique	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA	
Maintenances et travaux d'entretien périodiques	<ul style="list-style-type: none"> Trébuchement à cause des pièces pour de la maintenance des installations Pièces de machines mobiles Chute d'une échelle en travaillant, etc. Contact avec des substances dangereuses Blessure lors d'un démarrage inattendu 	10a 6a	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p> <p>SUVA Feuillelet 88813</p> <p>SUVA Planifier et surveiller la maintenance. Bases pour un travail efficace et en toute sécurité (66121)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Emploi de solvants (67013)</p> <p>SUVA Liste de contrôle: Equipements de protection individuelle (EPI) (67091)</p>	2 ^{ème} AA			Démonstration et application pratique	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA	
Contrôle de la dureté de l'eau et de la valeur du pH	<ul style="list-style-type: none"> Contact avec des fluides chauds (tirage, produits chimiques) 	8a 4b	<p>CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!» (Sécurité et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles et les entreprises assimilées). (6232)</p>	2 ^{ème} AA			Démonstration et application pratique	2 ^{ème} AA	3 ^{ème} AA	

Légende: CI: cours interentreprises; EP: école professionnelle;

[AA: année d'apprentissage; ARF: après achèvement réussi de la formation; ATA: à titre accessoire; BR: brochure; CDM: cahier du maître; DE: dépliant; EPI: équipement de protection individuelle; FI: feuillelet d'information; LC: liste de contrôle]

Glossaire (*voir *Lexique de la formation professionnelle, 4^e édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formation.prof.ch*)

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le cadre des certifications a pour but d'accroître la transparence et la comparabilité, au niveau tant national qu'international, des diplômes de la formation professionnelle et de faciliter ainsi la mobilité sur le marché du travail. Le cadre des certifications comporte huit niveaux, distinguant chacun les trois catégories d'exigences «savoirs», «aptitudes» et «compétences». Un supplément descriptif standardisé du certificat est établi pour chaque diplôme de la formation professionnelle initiale.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ)

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr⁴.

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification «travail pratique»:** Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification «connaissances professionnelles»:** L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification «culture générale»:** Ce domaine de qualification se compose de la note d'expérience en culture générale, du travail personnel d'approfondissement et de l'examen final. Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

⁴ RS 412.10

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les six notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation; orfo)

Une orfo régleme notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est approuvé par le SEFRI et édicté par l'Ortra.

Procédure de qualification*

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation.

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les «Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final» de la profession correspondante.

Travail pratique prescrit (TPP)*

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans le plan de formation (points d'appréciation et durée de l'épreuve).